

Aulnay, le 20 juillet 2017

## LETTER OUVERTE À M. BRUNO BESCHIZZA, MAIRE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Monsieur le Maire,

Vous avez pour projet de « réhabiliter » l'ex place Camélinat que vous avez rebaptisée « Jean-Claude Abrioux » et la rendre aux piétons en y interdisant le stationnement des automobiles. **C'est une bonne idée.**

Vous voulez creuser sous la place pour y installer un parking souterrain. **C'est une très mauvaise idée.**

- Cela perturbera l'écoulement d'une nappe phréatique très peu profonde dans cette partie de la commune et affectera toutes les constructions environnantes.
- Cela entraînera la destruction des tilleuls qui ont encore devant eux plusieurs siècles d'espérance de vie, qui sont un des ornements de la place et une source de fraîcheur en période de chaleur.
- **Cela coûtera très cher : 5 millions d'Euros sur le budget de la commune.**

Or vous le savez, le nouveau gouvernement va demander de nouveaux efforts financiers aux collectivités, 11 milliards d'euros sur les 50 milliards d'économies publiques prévues sur 2015-2017, sous la forme d'une baisse des concours financiers que leur verse l'État.

L'association des maires de France vient d'alarmer le gouvernement qui va leur imposer de faire des « arbitrages douloureux entre les services rendus aux populations, y compris les plus fragiles, et une diminution massive de leurs investissements. »

**Nous vous prions instamment de faire le bon choix : renoncer à un investissement inutilement coûteux plutôt qu'aux services rendus à la population.**

On peut renoncer au parking souterrain sans abandonner l'idée de libérer de la place.

- **Un investissement moins coûteux est possible : la transformation de l'ancienne perception de la Rue des Écoles en parking à trois niveaux**, qui pourra contenir autant de véhicules, sinon plus, que la place. Ce parking peut être construit sans détruire une façade typique des années 30 et **sans défigurer le quartier**. Les architectes ont démontré qu'ils sont capables de reconstruire en conservant une façade.
- Ce choix aurait l'immense avantage de faire entrer et sortir les véhicules loin du passage des enfants du collège et des écoles maternelles et élémentaires qui vont être installées dans l'ancienne annexe Barrault. **Aménager les accès d'un parking souterrain en pleine zone de passage de centaines d'enfants est une aberration.**

Choisir cette solution alternative aura donc de multiples avantages : elle contribuera à préserver l'équilibre financier de la commune et la sécurité de nos enfants.

Il faudrait saisir l'occasion de ces nouvelles contraintes budgétaires pour **consulter la population du quartier, riverains et parents d'élèves, ce qui n'a jamais été fait, malgré la pétition que nous vous avons présentée**. Les conseils de quartier doivent fonctionner comme une institution démocratique, et non plus comme une sorte de conférence de presse où les représentants de la municipalité sont seuls maîtres du débat, refusent le micro aux contradicteurs et tournent en ridicule les défenseurs d'un projet alternatif.

Ainsi vous pourrez faire de l'aménagement de la place J-C Abrioux une vitrine positive de votre mandature.